



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouméa, le 1er juin 2020

UN CAS POSITIF AU COVID-19

Les gendarmes mobiles arrivés le 19 mai 2020 en Nouvelle-Calédonie en provenance de la métropole ont été testés lundi 1^{er} juin 2020 à l'issue de la quatorzaine qu'ils ont effectuée dans la caserne de La Tontouta conformément au protocole DASS / DIASS* relatif à l'arrivée des gendarmes mobiles en Nouvelle-Calédonie. Alors même qu'il avait été testé deux jours avant son départ de Métropole, et qu'il ne présentait aucun symptôme, le test de l'un des gendarmes s'est révélé positif au Covid-19.

Comme le prévoit le protocole, ce militaire a été transféré à l'unité Covid du Médipole. Il y restera jusqu'à ce que deux tests effectués à 48h d'intervalle se révèlent négatifs.

Tous les autres gendarmes mobiles arrivés par le même vol et qui avaient été testés négativement avant leur départ de métropole ont été de nouveau testés négatifs aujourd'hui. Le gendarme qui partageait la chambre de celui testé positif reste confiné strictement comme le prévoit le protocole concernant les cas contacts même s'il a été testé négatif.

Les gendarmes mobiles sont soumis aux mêmes règles sanitaires définies par la DASS que l'ensemble des arrivants en Nouvelle-Calédonie. Ils resteront confinés dans une enceinte militaire pendant 7 jours supplémentaires à l'issue de leur quatorzaine.

* Direction des affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie / Direction interarmées du service de santé en Nouvelle-Calédonie

**Contact presse
Cabinet du Haut-commissaire
Bureau de la communication interministérielle**